

HÔPITAL DE JOUR DE NÉPHROLOGIE

Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud



Transplantation rénale



LA TRANSPLANTATION RÉNALE

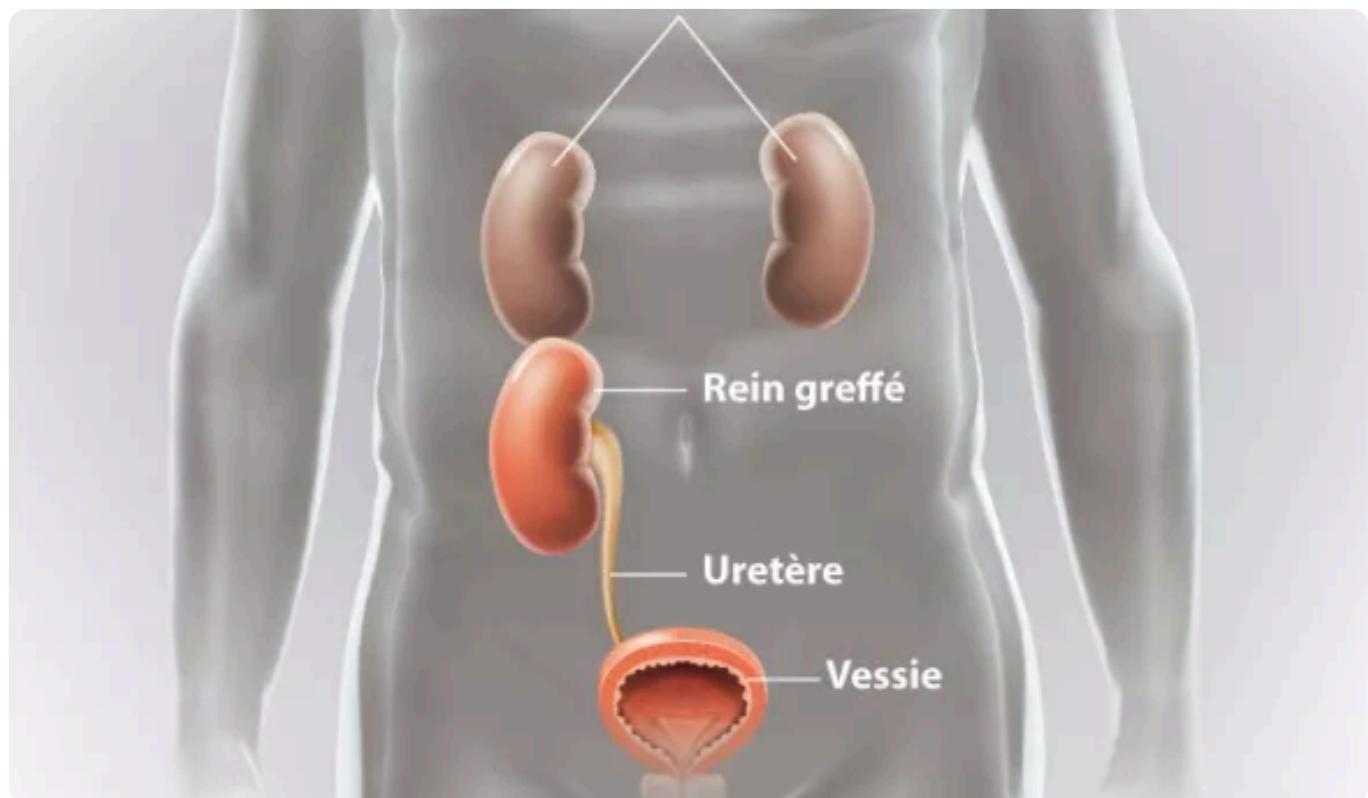
QU'EST-CE QU'UNE GREFFE RÉNALE ?



Dans le cadre de l'insuffisance rénale terminale, la greffe, lorsqu'elle est possible, est un des traitements. Elle permet, le plus souvent, d'assurer les fonctions du rein. Le but de la greffe est d'améliorer la qualité de vie et d'augmenter l'espérance de vie.

La transplantation peut se faire avec un greffon à partir d'un donneur vivant ou un donneur décédé ce qui nécessite une inscription sur la liste d'attente. Pour cela, vous allez réaliser plusieurs examens qui permettent d'écartier tout processus tumoral ou infectieux.

Le greffon est implanté au niveau de la fosse iliaque. Les reins natifs restent en place, sauf exception.



LA TRANSPLANTATION RÉNALE



LE DONNEUR DÉCÉDÉ :



Les prélèvements d'organes se font à partir de donneurs en mort encéphalique le plus souvent. Les organes prélevés sont greffés à des personnes inscrites sur la liste nationale d'attente en fonction de la compatibilité (groupe sanguin, caractéristiques immunologiques, différences d'âge, le temps de dialyse...) à l'aide d'un logiciel informatique. Ce logiciel est géré par l'agence de biomédecine selon des règles élaborées par des professionnels de la greffe.



LE DONNEUR VIVANT :



La loi définit les conditions précises : le donneur et le receveur doivent passer une liste d'examens ainsi que des procédures administratives (comité d'éthique et tribunal). Certaines consultations se feront seul afin que le donneur soit libre de s'exprimer, notamment l'entretien avec le psychologue.



Les examens concernant le donneur permettent, entre autres, de savoir s'il peut vivre avec un seul rein. Le donneur peut être une personne de la famille ou tout autre personne apportant la preuve d'une vie commune ou d'un lien affectif étroit et stable depuis au moins deux ans avec le receveur.



Mais quelque soit le lien entre les deux personnes, toute forme de pression psychologique ou financière est interdite par la loi. C'est pour cela que le donneur doit passer devant le tribunal et le comité d'éthique : il s'agit de vérifier que le choix soit libre et éclairé et que le donneur ait compris les informations reçues, les risques liés à l'opération (mêmes risques qu'une opération classique).



Concernant l'intervention, elle sera plus douloureuse pour le donneur que le receveur. Mais il existe des traitements efficaces pour être soulagés.

AVANTAGES

La loi prévoit la prise en charge intégrale des frais de santé, d'hospitalisation, la perte de salaire...

La date de la greffe est programmée en fonction d'une période favorable pour le receveur, des disponibilités du donneur et des équipes de greffe. Ce qui permet de mettre toutes les chances du côté du receveur d'autant que le temps entre le prélèvement et la greffe est très court (meilleur fonctionnement du greffon).

En cas d'incompatibilités entre le donneur et le receveur, un don croisé peut être organisé, tout en préservant l'anonymat ou grâce à une désimmunisation.

LA TRANSPLANTATION RÉNALE

VARIATION DU DÉLAI D'ATTENTE



Selon le groupe sanguin et le développement d'anti corps, suite à une transfusion, une autre greffe ou plusieurs grossesses, le temps d'attente sera plus ou moins long.

Mais dans tous les cas, vous devez être joignable 24h/24 et signaler tous changements de coordonnées. Attention, beaucoup d'appels se font la nuit et en numéro masqués ! Répondez à TOUS les appels !

LE BILAN PRÉ-GREFFE



Que vous ayez choisi Grenoble ou Marseille, un bilan pré greffe est indispensable. Il vise à s'assurer que votre corps est capable de supporter une opération, un organe étranger avec des traitements immunosupresseurs et une anesthésie générale.

Il y aura donc une liste d'examens, qui diffère entre Grenoble et Marseille, à effectuer.



Les examens permettent d'éliminer un foyer infectieux, un processus tumoral, un mauvais capital veineux, une insuffisance cardiaque. La découverte de certaines pathologies peut nécessiter un traitement avant l'inscription sur liste de greffe. D'autres sont une contre-indication définitive.



Une fois les examens faits, le dossier est validé par le néphrologue de Gap, puis envoyé à Grenoble ou Marseille où vous rencontrerez : le néphrologue, le chirurgien, l'uropathe, l'anesthésiste ainsi que les infirmiers coordinateurs dans la greffe. Ce sont eux qui auront le dernier mot pour savoir si la greffe est possible ou pas.



Attention, ces examens ont une durée de validité. Passé un ou deux ans, il faudra en refaire certains pour pouvoir toujours être sur liste active.

LA TRANSPLANTATION RÉNALE

QUEL TRAITEMENT APRÈS LA GREFFE :



En post greffe immédiat, il est important de savoir que vous serez en isolement protecteur. Les visites ne seront donc pas autorisées les premiers jours.



Un suivi médical est indispensable après la greffe et tant que le greffon est en place.



Les médicaments immunosupresseurs doivent être pris de manière régulière, sans interruption et ponctuellement en suivant les doses prescrites par le médecin. Malgré les effets secondaires (risque d'infection, de tumeur, hypertension, diabète...), sans ce traitement, le rejet est inévitable.

Il sera indispensable d'avoir un suivi auprès d'un néphrologue, d'un cardiologue et d'un dermatologue, notamment. Des prises de sang devront être faites régulièrement pour doser le taux du traitement antirejet.



LA TRANSPLANTATION RÉNALE

EN PRATIQUE

Vous avez le droit à un arrêt de travail de 6 mois au plus.

Lorsqu'il y a un donneur décédé, le temps est compté et est très important pour que le greffon soit de bonne qualité. Vous devez donner une réponse très rapide lorsqu'on vous appelle (1 heure environ).

Même si vous êtes appelés, il faut effectuer des examens au dernier moment : la clinique, l'imagerie, prise de sang. Il s'agit de vérifier qu'il n'y ait pas d'infection (pulmonaire, plaie ou autre...) ou autre contre-indication temporaire (prise de certains traitements, par exemple). Ce qui annulerait la greffe.

En post greffe, vous aurez des équipements qui vont permettre de vous surveiller et de vérifier le bon fonctionnement du greffon : drains, sonde urinaire, perfusions... C'est encombrant, mais nécessaire.

Nous restons disponibles pour plus de renseignements, n'hésitez pas !

Infirmière : 04 92 40 61 16



CONTACT



Hôpital de Jour
Néphrologie :

Secrétariat :

📞 04 92 40 77 59

✉️ nephrologie@chicas-gap.fr

Infirmière :

📞 04 92 40 61 16

✉️ soins.dialyse@chicas-gap.fr



📞 04 91 49 35 91

✉️ pacacorse@francerein.org

<https://www.francerein.org/associations/provence-alpes-cote-azur-corse/>



<https://renaloo.com/>

Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud
1, Place Auguste Muret
BP 101
05000 GAP CEDEX

